



Un tollé pour l'augmentation du tabac certes, mais ne faudrait-il pas aussi mesurer le coût des 4 000 milliards de mégots ?

Rubrique : questions-réponses - Date : mardi 1er août 2017

Alors qu'un tollé est suscité par l'augmentation du prix du paquet de cigarettes, pourquoi ne met-on pas en exergue en même temps le coût des nuisances provoquées par ce fléau social ?

4.000 milliards de mégots jetés par les fumeurs par an en toute impunité dans l'anonymat le plus complet, cela doit bien avoir un coût pour la planète ?

Responsabiliser les fumeurs et leur offrir en même temps un moyen commode pour garder les mégots par devers eux en obligeant les marques à concevoir des étuis Kangourou à deux compartiments (une poche contient les cigarettes tandis que l'autre sert de réceptacle aux mégots dans le même étui) pourrait être une solution dans les files d'attente, en milieu urbain, à la mer, à la montagne, dans les forêts, sur les chantiers....et même à la maison.

Et rendre obligatoire la pose de box-cendriers en façade des débitants de tabac, à l'approche des lieux publics,.....

En somme, une solution universelle en tout lieu et en tout temps.

La mairie de PARIS a annoncé la la création de patrouilles à cheval, ce qui paraît une solution drôle devant l'ampleur du problème (édition du journal du FIGARO du 19/06/2017).

Réponse :

Cinq minutes pour fumer une cigarette, douze ans pour qu'un mégot se décompose dans la nature !!! Près de 800 tonnes de mégots terminent chaque année dans la nature ; ils mettront des décennies voir des siècles à se dégrader. Tabac rime avec déforestation, pesticides, pollutions et changement climatique Les chiffres sont éloquentes : selon l'Organisation mondiale de la santé ([OMS](#)), le tabac est responsable chaque année de la déforestation de 200.000 hectares de terres dans le monde et génère 2,3 millions de tonnes de déchets industriels et 209.000 tonnes de déchets chimiques.

L'industrie du tabac monopolise une grande quantité de sols dans des pays émergents comme le Brésil ou le Zimbabwe, et lorsque ce sol a été utilisé suffisamment longtemps par l'industrie du tabac, il devient complètement infertile. C'est regrettable car ces terrains pourraient être utilisés pour cultiver de la nourriture. [Corpwatch](#) estime que l'industrie du tabac bloque le développement de terres agricoles qui pourraient nourrir 10 à 20 millions de personnes dans ces pays qui en ont souvent bien besoin.

La mobilisation le 11 juillet dernier des acteurs de l'espace public propreté par la Mairie de Paris [lors des rencontres](#) est une bonne initiative. L'article 7 se référant au programme de lutte contre les mégots sollicite la Direction de la Prévention, de la Sécurité et de la Protection de la ville afin qu'elle intensifie les verbalisations pour jets de mégots dans l'espace public. On ne peut que soutenir cette initiative et espérer un renforcement des missions de contrôles des pouvoirs publics concernant l'ensemble de la législation se référant à la Convention Cadre de Lutte Contre le Tabac.

L'idée d'un étui kangourou obligatoire, si elle était retenue, ne pourrait s'envisager que dans le cadre du respect de la réglementation en vigueur sur les emballages.

Sur la notion de développement des cendriers extérieurs DNF reste toujours aussi vigilante ; leur utilité dans le cadre de la dissémination des mégots n'est pas contestable, même si leur utilisation par les fumeurs reste très partielle. Nous pensons, par contre, que le regroupement de fumeurs autour de ces cendriers crée pour les habitants une pollution olfactive en journée à laquelle s'ajoute une pollution sonore la nuit. Nous pensons également que la multiplication de ces espaces dédiés au tabac favorise la banalisation et la notion d'acceptabilité de cette pratique, ce qui va à l'encontre des efforts de santé publique vers une génération sans tabac.